

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	17 (1946)
<b>Heft:</b>	4
<b>Rubrik:</b>	L'aspect de la Foire Suisse de Bâle de 1946

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

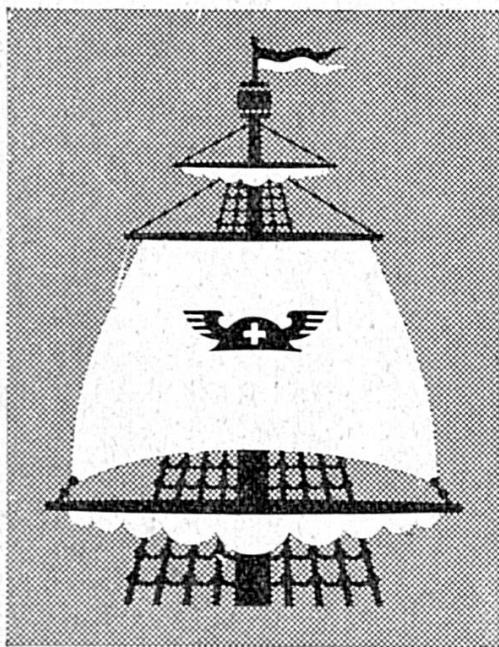
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## L'aspect de la Foire Suisse de Bâle de 1946

*par M. le Dr O. Meier,  
sous-directeur.*

Il est pour le moins osé de brosser par anticipation le tableau d'une prochaine Foire d'échantillons et donner, à ce sujet, des indications précises au moment même où cette manifestation, née de suggestions, de vœux et d'espoirs multiples, commence à prendre forme. Au cours des années de guerre que nous venons de vivre, il était impossible d'ébaucher des plans d'avenir ; entre les projets et leur réalisation s'interposaient de trop fréquentes difficultés et des obstacles imprévus qui annihilaient tout effort ; force était de se résigner ou de se contenter de demi-succès.

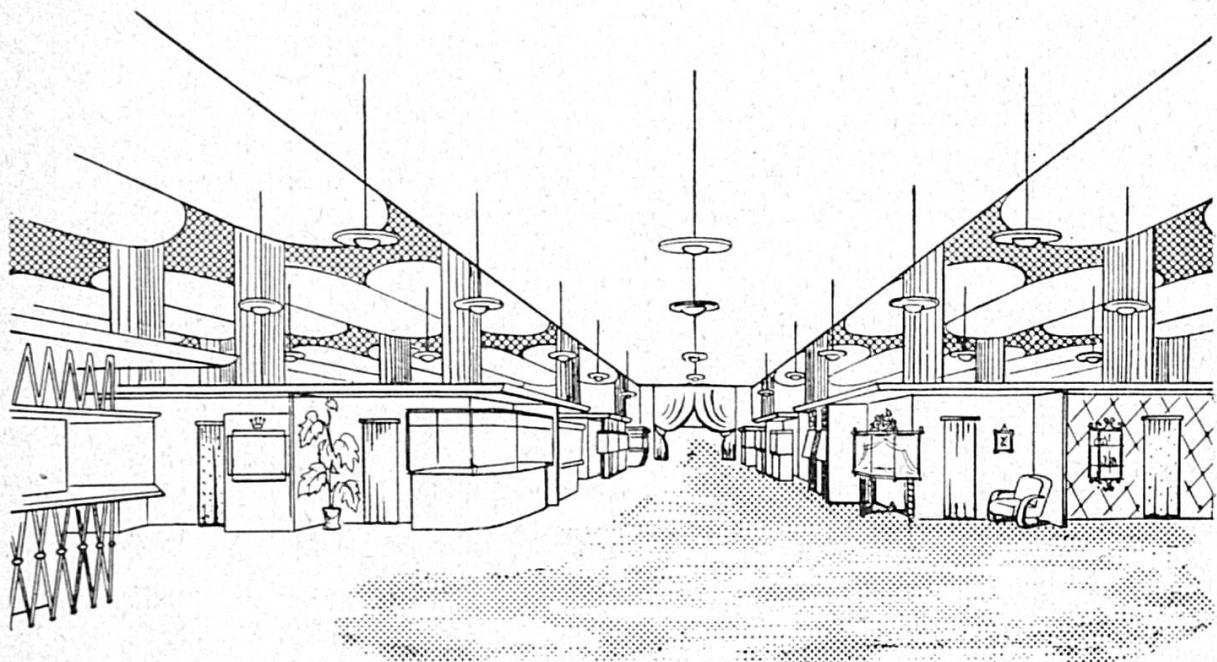
La paix revenue permet d'aborder de nouvelles tâches avec confiance, avec le ferme espoir qu'un travail suivi mènera à chef l'œuvre qui s'amorce. Point n'est besoin d'insister sur les buts de cette première Foire de paix dont l'emblème indique avec toute la clarté voulue qu'elle se propose de recenser et d'accroître nos possibilités d'exportation. Mais les tâches nouvelles exigent de nouveaux moyens. C'est pourquoi la prochaine Foire d'échantillons, pour s'adapter aux nouvelles conditions, présentera, dans ses grandes lignes, une physionomie fort différente de celle des foires précédentes. En vérité, aucune foire ne se distinguera plus de ses devancières que la Foire d'échantillons de 1946. Les changements qui seront apportés s'expliquent par les motifs les plus divers, dont le plus important tient au fait qu'il s'agit de nouveau, en 1946, après de longues années de guerre, d'organiser une première foire de paix orientée vers l'exportation.

Le nombre des participants à la Foire d'échantillons n'a cessé d'augmenter pendant la guerre ; cette année-ci encore, cette tendance a reçu une nouvelle impulsion, car l'économie suisse dans son ensemble témoigne d'excellentes dispositions vis-à-vis

de la Foire. Aussi, pour répondre à cette confiance, notre institution se doit-elle d'assumer de hautes obligations. Il lui faut satisfaire aux besoins grandissants de vastes surfaces d'exposition ; elle a donc envisagé une nouvelle extension de ses bâtiments, qui se traduit par un gain de surface de 15,000 m<sup>2</sup>. C'est ainsi que trois nouvelles halles vont être érigées sur le terrain cédé par la Société industrielle pour la Schappe. Ce sera là la plus importante extension à laquelle il aura été procédé d'une foire à l'autre.

Mais d'autres causes contribuent aussi à modifier l'aspect traditionnel de la manifestation, en particulier la nouvelle manière de voir des exposants. De l'enquête faite après la clôture de la Foire de 1945, il ressortait déjà clairement que les participants préconisaient une concentration plus effective des divers groupes. Alors qu'il y a un certain nombre d'années, chacun veillait à ne pas se trouver à proximité immédiate de ses concurrents, aujourd'hui prévaut l'opinion qu'il est bon, au sein de la même branche, de se rapprocher les uns des autres pour former un groupe d'exposition ordonné dont chaque participant constituera l'un des éléments. Cette nouvelle attitude des exposants peut, dans une certaine mesure, entraîner l'agrandissement ultérieur de nos bâtiments, extension qui, d'une part, contraindra les visiteurs, en particulier ceux de l'étranger, à ne vouer leur attention qu'à certains groupes choisis d'avance, tandis que les exposants en arriveront naturellement à suivre cette tendance à la concentration. Peut-être faut-il y voir la conséquence d'expériences faites au cours d'une longue période d'économie de guerre, à savoir qu'il y a un avantage immédiat à s'associer et à coordonner ses efforts.

Il serait impossible de procéder chaque année à des modifications aussi considérables que celles dont la prochaine foire sera l'objet. Espérons que nous allons au devant d'une ère de consolidation et de stabilisation. Ce serait une erreur de croire que de tels regroupements puissent se répéter avant l'édification définitive de vastes halles sur le terrain de la Schappe. Les changements intervenus à plusieurs reprises, ces dernières années, dans la répartition des exposants auront peut-être donné l'impression qu'il n'existe pas, à cet égard, aucun plan arrêté. Or, aucun exposant n'est tout à fait étranger ni à ces transformations fondamentales, ni à l'extension de la foire. Des modifications et des regroupements n'ont été entrepris que là où les circonstances l'exigeaient ; d'autre part, toute institution désireuse de se développer doit faire preuve de souplesse et de faculté d'adaptation. Non seulement la participation régulière à la Foire d'échantillons, mais encore la distribution identique des stands, d'année en année, sont de toute importance pour les exposants. Si, du point de vue technique, il fut pour ainsi dire toujours possible d'utiliser les installations existantes sur les nouveaux emplacements, il ne faut pas oublier que tout regroupement impose à la Foire et à l'expo-



Aspect du nouveau pavillon de l'horlogerie

sant une publicité supplémentaire pour signaler les changements intervenus. L'étendue de la Foire et, par conséquent, la différenciation accrue des groupes indiquent que le moment est venu où il convient de préparer avec plus de soin que jamais la visite de la Foire. Entreprendre un voyage à la Foire de Bâle sans s'être, au préalable, renseigné sur l'emplacement ainsi que sur la disposition des groupes et des exposants qui entrent en ligne de compte, sans avoir consulté le catalogue, sans avoir arrêté un plan pour s'épargner des pas inutiles et tirer le meilleur profit de son temps, c'est ne pas mettre de son côté toutes les chances de succès. Toutefois, la nouvelle physionomie de la Foire devrait permettre au visiteur de s'orienter plus aisément puisqu'il résulte de la centralisation des groupes et de leur séparation une meilleure vue d'ensemble.

Parmi les innovations les plus frappantes, le visiteur constatera à son entrée à la Foire que la halle I, dans son ensemble, est désormais réservée à l'industrie horlogère. En collaboration avec la Foire, les quelque 140 exposants que compte cette branche ont consacré des sommes importantes à l'aménagement approprié de cette première halle. Complétés par la nouvelle section des emballages, des groupes qui se trouvaient précédemment dans la halle I, bureau et magasin, papier, arts graphiques et réclame, ont été transférés dans la grande halle X érigée sur le terrain de la Schappe. Quant au groupe 1, qui comprend les arts appliqués et les céramiques d'art, il a émigré de la halle I pour s'établir à la galerie II, où il a non seulement trouvé l'espace supplémentaire indispensable, mais encore l'ambiance qui lui convient. En

aménageant, pour le groupe 4 des textiles, des vêtements et de la mode, ainsi que pour le groupe 5 des chaussures et de la maroquinerie, le rez-de-chaussée de la halle II, on a tenu à ce que son aspect s'harmonise avec le caractère attrayant et élégant de toute manifestation de mode. Sous le titre de « Crédit », les principales maisons d'exportation de la branche organisent, dans l'ancien pavillon de l'horlogerie, une exposition qui constituera l'un des plus forts centres d'intérêt de la prochaine foire. La Foire du Meuble en gros, qui dispose au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étages de la halle II a de salles d'exposition qu'elle a confortablement aménagées, continuera de former une section fermée dont l'accès est strictement réservé aux professionnels de la branche. Comme de coutume, le hall à colonnes abritera l'exposition du livre suisse, à laquelle vient s'ajouter la propagande touristique. Dans la première partie de la halle III, l'industrie chimique, dont les produits se trouvaient dispersés dans plusieurs groupes, présente, cette année-ci, une synthèse de sa production infiniment variée ; les principales usines ont créé des stands uniques qui donnent ainsi une plus juste idée de leur importance. Cette même halle dans sa partie supérieure est occupé par les machines intéressant l'industrie hôtelière, les corps de métiers et les industries pour l'alimentation. Aucune modification dans la halle III b, qui reste celle de l'industrie du gaz. Le groupe établi à l'arrière plan de la halle III se prolonge dans la halle IV, dont il se partage l'espace avec une section d'instruments électriques de mesure située, elle, à main droite. Ce qui touche à l'électricité revendique le côté droit de la halle V, dont la partie gauche se trouve attribuée à l'industrie des appareils électro-thermiques ainsi qu'à une section du groupe des machines qui, pour des raisons techniques (raccordement ferroviaire, grue), a dû être logée dans ladite halle. L'industrie de l'aluminium occupe le passage qui conduit de la halle V dans la halle VI, désormais accaparée par les machines-outils et deux sous-sections installées l'une à gauche, la soudure, l'autre à droite, le chauffage. Ainsi que ce fut le cas jusqu'ici, la halle VII contiendra les machines pour le travail du bois.

Les dénominations halle VIII et Foire de la construction demeurent étroitement associées, le pavillon VIII a étant réservé à l'ameublement et la halle provisoire en bois VIIIb ayant été mise à la disposition d'une section du groupe des transports. Les machines pour l'industrie textile occupent désormais tout un des vaisseaux de la halle IX. Quant à l'agriculture, à la suite d'un accord intervenu entre la Foire d'échantillons, le comptoir de Lausanne et la Fiera Svizzera di Lugano, elle ne figure plus parmi les groupes de la Foire de Bâle. Le reste de la halle IX a été cédé aux moyens de transport.

Une véritable cité s'élève maintenant sur le terrain de la Schappe où se trouvent les halles X à XIV. Dans l'espace de deux ans, c'est une superficie qui atteint, peu s'en faut, celle des halles I à VII qui s'est couverte de constructions. A part les grou-



Un secteur de la halle aux machines

pes 2, Bureau et magasin, et 5, Papier, arts graphiques et réclame, section à laquelle s'est joint l'emballage, la halle X est en outre réservée à l'industrie des appareils de radio. Dans la halle XI ont trouvé place les fournisseurs des arts graphiques. La halle XII est devenue celle des besoins ménagers, groupe qui a pris passablement d'extension et qui se tenait dans la halle III. La majeure partie de la halle XIII comprend les fournitures industrielles ; il s'y ajoute les machines-outils et les machines à travailler le bois qui, faute de place, n'ont pu être exposées dans les halles VI et VII. Quant à la halle XIV, elle groupe les stands de dégustation.

Les galeries des halles II et III ont également reçu, en partie, une destination nouvelle. A l'exception des « caves » qui disposent d'installations permanentes, les stands de dégustation avaient, lors de la dernière foire déjà, été transférés ailleurs. Comme il a été dit, ce sont les arts appliqués et la céramique qui s'établiront à la galerie de la halle II ; l'un des côtés de la galerie de la halle III, à main gauche, se trouve réservé aux appareils d'éclairage, tandis que l'autre côté accueillera les exposants d'articles pour coiffeurs, de cosmétiques, de rasoirs électriques, etc.

Un nouveau groupe d'exposition a élu domicile dans le collège voisin de Rosenthal. Il s'agit là de quelque 50 exposants qui

présenteront aux visiteurs des instruments de mesure, de précision et d'optique, des appareils photographiques, des instruments de médecine et de physique, exposition intéressante sur laquelle nous attirons spécialement l'attention parce qu'elle constitue un précieux apport pour la foire.

Mais l'aspect extérieur de la manifestation ne sera pas seul à changer. Les circonstances nouvelles exigent un effort d'adaptation et réclament diverses innovations dans l'organisation de la foire. Des indices certains permettent de croire que les visiteurs de l'étranger seront très nombreux ; il convient donc de développer dans une large mesure les services de renseignements et de réception, de faire en sorte que les visiteurs, et tout particulièrement les étrangers, trouvent facilement à se loger. La direction de la Foire se permet d'insister auprès des exposants pour qu'ils s'abstiennent de réserver des chambres d'hôtel et recourent dans une mesure accrue, pour eux-mêmes et pour leur personnel, aux chambres que les particuliers mettent en suffisance à leur disposition. Rappelons que dans toutes les grandes foires de l'étranger le séjour à l'hôtel reste l'exception ; il est d'usage de loger chez l'habitant.

Se fondant sur les expériences faites l'année passée, la Foire a l'intention de maintenir le nombre des journées réservées aux commerçants et de leur donner encore plus d'importance ; les exposants en seront informés sous peu, par la circulaire spéciale qui leur sera adressée dès que le Comité de la Foire aura accepté les propositions de la direction. Les deux jours qui ont été prévus pour cette année sont le mercredi 8 et le jeudi 9 mai. Ces deux jours-là, les visiteurs qui ne seraient pas en possession de cartes spéciales devront, pour avoir accès à la foire, acquitter le double du prix d'entrée habituel.

Il a déjà été fait mention des difficultés qui résultent, pour la direction de la Foire, de tâches nouvelles. Cette année-ci encore, nombre de demandes d'inscription n'ont pu être prises en considération. Nous le regrettons d'autant plus que quantité de nouveaux produits et de perfectionnements techniques eussent constitué un précieux enrichissement pour la Foire d'échantillons. C'est pour des motifs analogues que nous n'avons pu acquiescer aux demandes d'agrandissement relatives aux surfaces d'exposition accordées jusqu'ici, si justifiés qu'aient été ces requêtes. Avant de consentir à l'extension de stands existants, la direction de la Foire a estimé qu'il fallait donner au plus grand nombre d'exposants possible l'occasion de participer à la Foire, fût-ce sur un espace réduit. Ces transformations n'allèrent pas sans un travail de détail considérable et durent être faites dans un minimum de temps, car il importait que le catalogue parût si possible plus tôt que d'habitude afin qu'il pût servir, à l'étranger, d'instrument de propagande efficace.

Puisqu'il est question de ces difficultés, il vaut la peine de rendre hommage à l'esprit de compréhension qu'ont montré

les exposants pour se plier aux exigences qui leur ont été posées afin de pouvoir opérer les vastes remaniements dont il a été parlé. L'heureux aboutissement de ces transformations est la preuve que les rapports entre les exposants et la Foire sont assez souples pour permettre de créer à temps un instrument capable de résoudre les tâches nouvelles.

## Liste des exposants du Jura bernois

	groupe
Bassecourt : Stella, <i>Fabrique de cycles Piquerez &amp; Co. S. A.</i>	15
Bévilard : Schaublin S. A., <i>machines</i>	15
Bièvre : Aloxyd A. G., <i>oxydation anodique de l'aluminium</i>	14
Alpina Union Horlogère S. A.	6
Auto-Doppik-Buchhaltung, A. Kohler	2
Bessire H. & J. J., <i>produits électroacoustiques</i>	11
Bleuer G., <i>machines pour entrepreneurs</i>	16
Boillat Frères S. A., <i>horlogerie</i>	6
Brauchli Ernest, <i>machines</i>	15
Burger & Jacobi A. G., <i>pianos</i>	8
Cosmos A. G., R. Schild & Cie, <i>cycles</i>	15
Cuanillon & Co., Kulm-Sport, <i>horlogerie</i>	6
Dasa S. A.	15
Diamanta Werkzeuge A. G.	14
Fabrique d'Horlogerie La Champagne S. A.	6
Frey & Co. S. A., <i>montres</i>	6
Générale Watch Co. Helvetia, <i>horlogerie</i>	6
Harab S. A., <i>rasoirs</i>	9
Hauser A. G., Henri, <i>machines</i>	15
Heuer & Co., Edouard, <i>horlogerie</i>	6
Lukora-Electra Apparatebau	14
Machines Adeka S. A.	15
Magg J., <i>armoires</i>	1
Meridian S. A.	14
Mido S.A., <i>montres</i>	6
Notz & Co., <i>machines pour entrepreneurs</i>	16
Montres Octo S. A.	6
Pellaton Benjamin, <i>bureau d'études</i>	14
Perrot S. A., <i>appareils cinéma</i>	2
Pierce S.A., <i>montres</i>	6
Recta S. A., <i>horlogerie</i>	6
Roulements à billes miniatures S. A.	14
Safag S. A., <i>machines</i>	15
Sauter Frères & Cie S. A., <i>montres</i>	6
Scemama Maurice, <i>machines</i>	14
Simon H. & Co, <i>outils</i>	15
Société des produits Houghton S. A.	14
Sport A. G., <i>cycles</i>	15
Schnyder Savons	9
Tréfileries Réunies S. A., <i>fournitures industrielles</i>	14
Triplet Alb., <i>machines</i>	15
Tschäppät Hans, <i>Stahlrohrleitern</i>	2

## BULLETIN DE L'A. D. I. J.

Bienne :	Universo S. A., 4, Charles Fuchs, <i>pièces découpées</i>	11/14
	Vadi Fernand, <i>pansements</i>	9
Courfaivre :	Condor S. A.	15
Court :	Bueche-Rossé H., <i>horlogerie électrique, rasoirs</i>	6/9/10
	Rossé & Affoltern, <i>fabrique l'Essor</i>	9
Courterary :	Elektro-Apparatebau A. G.	14
Delémont :	Ateliers Pro Jura, <i>objets souvenirs</i>	1
	Four Electrique, S. A.	11
	Schoppig Ch., <i>plumes et duvets</i>	7
	Waldmeyer & Co., <i>bicyclettes</i>	15
Douanne/Twann:	Chemo-Techno A. G.	14
Eschertp. M'tier:	Flückiger Willy, <i>ateliers électromécaniques</i>	15
Evilard :	Allemand Samuel, <i>presses excentriques</i>	13
La Heutte :	Zila S. A., <i>horlogerie</i>	6
Le Noirmont:	Pronto Watch Co.	6
Longeau / Lengnau :	Enicar S. A., <i>montres</i>	6
	Gygi Frd., <i>machines-outils</i>	15
	Onsa Watch	6
	Rodana S. A.	6
Malleray :	Charpiloz Daniel, <i>fournitures d'horlogerie</i>	14
Moutier :	Bechler André, <i>machines</i>	15
	Burkhalter & Studer, <i>machines</i>	15
	Girard Erwin, <i>pendules électriques</i>	2/6
	Perrin Frères S. A., <i>machines-outils</i>	15
	Petermann Jos. S. A., <i>constructions mécaniques</i>	15
	Usines Tornos S. A., <i>machines</i>	15
Neuveville :	Vielle Edouard & Cie S. A., <i>vins</i>	18
Nidau :	Wohlfahrt H., <i>pianos</i>	8
Perles/Pieterlen:	Anton Vogel's Söhne	14
	Perles Elektromotorenfabrik vorm. Weber Rudolphe S. A.	10/11
Péry p. Bienne :	Nisus S. A., <i>horlogerie</i>	6
Porrentruy :	Helios S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Minerva et Labor, <i>souliers</i>	5
	Phénix, <i>montres</i>	6
Reconvilier :	Fonderie Boillat S. A.	14
	Friedli Frères S. A. <i>montres</i>	6
	Horlogerie Electrique S. A.	6
	Société Horlogère Reconvilier Watch Co.	6
St-Imier :	Leonidas Watch Factory Ltd.	6
	Montres Longines S. A.	6
Sonceboz :	Althaus W., <i>radiotechnique</i>	2/8
	Société Industrielle de Sonceboz S. A.	11/14
Tavannes :	Dévaud Adrien S. A., <i>machines-outils</i>	13
	Tavannes Machines Co. S. A.	13/14

<b>Tramelan :</b>	Arsa Manufacture d'Horlogerie A. Reymond S. A.	6
	Record Watch Co. S. A.	6
	Silva S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Kummer Frères, <i>machines</i>	15
<b>Villeret :</b>	Minerva Sport S. A., <i>horlogerie</i>	6

## Renseignements pratiques pour les visiteurs

### *Visite de la Foire.*

En raison de l'étendue actuelle de la Foire, il est indispensable pour les acheteurs et les visiteurs intéressés d'établir leur programme d'avance. Il importe, en particulier, de se faire dès l'abord une idée claire et précise de l'emplacement et du groupement de l'offre professionnelle qui intéresse au premier chef.

Le mercredi 8 mai et le jeudi 9 mai sont plus spécialement réservés aux commerçants (finance d'entrée majorée : 5 francs).

### *Le catalogue.*

Toutes les indications utiles facilitant les visites d'affaires à cette exposition du travail national sont fournies par le catalogue qui paraît dans la seconde moitié du mois d'avril ; son prix est de 1 franc. Cette publication est devenue le véritable annuaire des produits de qualité de l'industrie et de l'artisanat suisses.

### *Logement.*

Il est de tradition pour l'acheteur sérieux de consacrer au moins deux jours à la visite de la Foire. Il voudra bien s'annoncer à temps à nos services, pour se faire retenir une chambre à l'hôtel ou chez le particulier. Pendant la durée de la manifestation, le bureau des logements se trouve au Centralbahnhof 8, dans le bâtiment de la S. A. Danzas, téléphone No 297 77 ; il y est ouvert de 8 à 22 h. 50.

### *Réduction des taxes de transport*

C.F.F. : A condition d'être munis de l'estampille de la Foire, les billets de simple course sont valables pour le retour. Nous rendons attentifs aux affiches jaunes placardées dans les gares et aux communiqués paraissant dans la presse.

Tramways de Bâle : Durant les onze jours de la manifestation, il est délivré dans les trams des cartes à 1 fr. 50 valables pour la journée et un nombre illimité de courses sur l'ensemble du réseau, à l'exception, toutefois, des autobus et trolleybus.

### *Divers.*

De nombreux services auxiliaires de renseignements se tiennent à la disposition des visiteurs pour leur permettre de tirer le meilleur parti du temps qu'ils consacrent à la visite de la Foire. Nous signalons les suivants :

Bureau des chemins de fer et voyages : dans le vestibule du bâtiment principal, à gauche ;

Bureau bancaire : entrée principale, à gauche ;

Service d'exportation : entrée principale, dans le vestibule ;

Bureau de dactylographie : bâtiment d'angle à côté de l'entrée des halles X—XIV ;

Poste, téléphone et télégraphe : bureau dans le hall des pas perdus, à droite de l'entrée principale.

# Horaire des trains spéciaux

**(Genève) - Lausanne - Neuchâtel - Bienne - Delémont - Bâle**

9103	103	9251 E.		9220	9222	9250	222 a
3.	1. 2. 3.	2. 3.		2. 3.	3.	2. 3.	2. 3.
<b>4—14 mai</b>				<b>4—14 mai</b>			
				<b>5. 9. 11. 12 mai</b>			
4.20			dép. <b>Genève-C.</b>	arr.	21.37		
4.33			↓ <b>Nyon</b>	↑	21.24		
4.50			↓ <b>Morges</b>				
4.59a)			arr. <b>Lausanne-g.</b>	dép.			
	Train régulier		dép. <b>Lausanne-g.</b>	arr.	21.05	Bâle-Lausanne et voiture restaurant	
	5.05		Renens (Vaud)	dép.	21.00	Renens-Geneve	
			Renens (Vaud)	arr.	20.59		
			↓ <b>Cossonay-g.</b>	↑	20.54c)		
			↓ <b>Yverdon</b>	↑	20.32b)		
			↓ <b>Neuchâtel</b>		20.00		
			arr. <b>Bienna</b>	dép.	19.37	Bâle-Bienna	
			dép. <b>Bienna</b>	arr.	19.34d)		
			↓ <b>Granges N.</b>	↑		20.47	21.02
			↓ <b>Moutier</b>	↑			20.46
			arr. <b>Delémont</b>	dép.	19.00	20.47	20.35
			dép. <b>Delémont</b>	arr.	18.53	20.03	20.21
			arr. <b>Bâle CFF</b>	dép.	18.45	19.55	20.12
		8.07				19.45	19.35

■ Train direct à surtaxe. a) Changement de train. b) Correspondance pour la direction de Payerne. c) Correspondance pour la direction de Vallorbe-Le Brassus. d) Correspondance pour les directions de Sonceboz et Lyss-Berne.

**Le Locle-Ville - La Chaux-de-Fonds - Sonceboz - Tramelan - Tavannes - Bâle**

9224 E		9226 E	9228 E
II. III.		II. III.	II. III.
4-14 mai		4-14 mai	5 et 12 mai
6.15	dép. <b>Le Locle-Ville</b>	arr. 21.42 b)	23.33b)
6.25	arr. <b>La Chaux-de-Fonds</b>	dép. 21.33 b)	23.20b)
6.42	dép. <b>La Chaux-de-Fonds</b>	arr. 21.32 a)	23.46 a)
7.02	↓ <b>St-Imier</b>	↑	22.58
7.09	↓ <b>Courtelary</b>	↑	22.50
7.17	arr. <b>Sonceboz</b>	dép. 20.48	22.40
7.28	dép. <b>Sonceboz</b>	arr. 20.36	22.32
7.36	arr. <b>Tavannes</b>	dép. 20.28	22.24
7.00	dép. <b>Tramelan=gare</b>	arr. 20.55	22.46
7.22	arr. <b>Tavannes</b>	dép. 20.30	22.21
7.38	dép. <b>Tavannes</b>	arr. 20.26	22.20
	<b>Reconvilier</b>		22.17
	<b>Pontenet</b>		22.12
	<b>Malleray-Bévilard</b>		22.09
	<b>Sorvilier</b>		22.04
	<b>Court</b>		22.00
	<b>Delémont</b>		21.38
	<b>Delémont</b>		21.28
9.05	arr. <b>Bâle CFF</b>	dép. 19.05	20.50

a) Pour Le Locle, changement de train. b) Train régulier.